

AVIS PUBLIC
Consultation publique
Projet de règlement numéro 281

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 19 août 2026 à 15 h, à la salle 302 située au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 1Y5, relativement au projet de règlement numéro 281 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 281
MODIFIANT LE SADR3

Le projet de règlement a pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) afin de modifier le régime d'usages autorisés à l'intérieur de l'aire d'affectation « Plateforme logistique » à Coteau-du-Lac. Cette modification reflète les nouvelles conditions de développement énoncées au schéma relatives à l'affectation logistique qui ne sont plus cohérentes avec la dynamique du développement de la région.

Il peut en être consulté aux bureaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situés au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, ainsi que sur le site internet de la MRC.

Donné à Vaudreuil-Dorion, ce 28^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-six (2026).



Maité Thibault, CPA
Directrice de la comptabilité, des finances
et greffière-trésorière adjointe



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Charlotte Gagné, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que j'ai dûment publié le présent certificat accompagné de l'avis public concernant la consultation publique du projet de règlement 281 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges conformément à la loi, en affichant une copie au babillard de l'hôtel de ville et une version sur le site Web de la Ville le 29 juillet 2026.

DONNÉ À PINCOURT, ce 29 juillet 2026.

M^e CHARLOTTE GAGNÉ, DGA ET GREFFIÈRE